

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 17 mai 2013 portant nomination de membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2013 (53^e promotion)

NOR : AFSS1330333A

La ministre des affaires sociales et de la santé et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-28 ;

Vu les arrêtés du 9 août 1990, du 10 février 1994 et du 12 novembre 2001 fixant la composition du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2005 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne la nature des épreuves, l'organisation et la discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2012 fixant les dates des épreuves écrites et orales, la liste des centres d'épreuves écrites pour les concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2013 (53^e promotion) ;

Sur la proposition du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 15 avril 2013,

Arrêtent :

Sont nommés :

Article 1^{er}

Président du jury

M. Le Cacheux (Jacques), professeur des universités à l'université de Pau et des pays de l'Adour.

Vice-président du jury

M. Guiheux (Gilles), maître de conférences, directeur de l'institut de préparation à l'administration générale de Rennes.

Article 2

Membres du jury

M. Arzel (Gilles), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie Pau-Pyrénées.

Mme Badel (Maryse), maître de conférences à l'université Montesquieu - Bordeaux-IV.

Mme Basso Fattori (Agnès), directrice régionale adjointe de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales d'Île-de-France.

M. Chailland (Alain), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Mme Davenas (Brigitte), directeur évaluateur à la Caisse nationale des allocations familiales.

M. De Palma (Francesco), fonctionnaire au ministère de l'éducation nationale.

M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

Mme Lasserre (Christine), directrice de la formation et du développement de compétences à la caisse nationale RSI.

M. Mauhourat-Cazabieille (Thierry), directeur général de la mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées - Sud.

M. Reuzeau (Jean-Claude), directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Languedoc-Roussillon.

Article 3

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

- Mme Baruchel (Nathalie), maître de conférences à la faculté de droit de Grenoble.
Mme Bastien (Anne), directrice adjointe à la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine.
M. Bertrand (Frédéric), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée-université de Strasbourg.
Mlle Dauffy (Laurence), directrice des prestations à la caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis.
M. Davila (Michel), directeur évaluateur à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.
M. Depincé (Arnaud), agent comptable de l'Agence de la biomédecine.
M. Diethoefter (Jérôme), conseiller au tribunal administratif de Dijon.
M. Fetet (Simon), secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres.
Mme Jamot (Christelle), directrice générale de la caisse de mutualité sociale agricole d'Alsace.
M. Orlandini (Julien), directeur adjoint à la caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône.
Mme Rabiller (Stéphanie), maître de conférences à l'université de Pau et des pays de l'Adour.
M. Trapeaux (Jérôme), directeur hôpital Sud et référent de pôles au centre hospitalier universitaire de Grenoble.

Article 4

Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales

Gestion comptable et financière :

Mme Bigot (Claire), agent comptable de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.

M. Perdreau (Frédéric), maître de conférences à l'institut universitaire technologique de Saint-Étienne.

Droit du travail :

M. Landais (Marc), directeur des relations sociales à l'AGIRC-ARRCO.

Mme Julliot (Sophie), maître de conférences à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Droit public :

M. Matt (Jean-Luc), maître des requêtes au Conseil d'État.

M. Savio (Mickaël), directeur du réseau financier et comptable à la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

Législation de sécurité sociale :

M. Coursier (Philippe), maître de conférences à la faculté de droit de Montpellier-I.

Mme Rosès (Annie), directrice des relations internationales et de la coordination à la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

Science politique :

M. De Maillard (Jacques), professeur de sciences politiques à l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines.

M. Rozan (Arnaud), sous-directeur chargé du département des politiques et des prestations légales à la Caisse nationale des allocations familiales.

Mathématiques et statistiques :

M. Cargnello (Gilles), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de Pau.

Mme Maumy-Bertrand (Myriam), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée-université de Strasbourg.

Économie :

M. Domin (Jean-Paul), maître de conférences à l'UFR sciences économiques de l'université de Reims - Champagne-Ardenne.

M. Jamois (Sébastien), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault.

Sciences de la vie-santé publique :

Professeur Chauvin (Franck), épidémiologiste à l'institut de cancérologie de la Loire.

Docteur Prieur (Jean-Paul), médecin-conseil régional à la direction déléguée à la gestion et à l'offre de soins de la CNAMTS.

Article 5

Examineurs spécialisés pour l'épreuve facultative de langue à l'écrit

Allemand :

Mme Philippe (Muriel), professeure agrégée d'allemand au collège Jules-Ferry d'Auneau.
Mme Simonnet (Catherine), professeure d'allemand au collège Michel-Chasles d'Épernon.

Anglais :

Mme Mackney (Rachel), professeure certifiée d'anglais à l'université de Saint-Étienne.
M. Mondon (René-Pierre), professeur agrégé d'anglais à l'université de Saint-Étienne.

Espagnol :

Mme Aranéga (Carmen), professeure certifiée d'espagnol au collège Jean-Rous, à Pia.
M. Murillo Zabala (Julian), professeur d'espagnol à l'université Jean-Monnet, à Saint-Étienne.

Italien :

Mme Carofano Lestrade (Colomba), professeure certifiée d'italien au collège de Brou, à Bourg-en-Bresse.

Mlle Leclerc (Stéphanie), professeure certifiée d'italien au collège Échange, à Rennes.

Article 6

Suppléants

Jury plénier :

M. Chevalier (Claude), directeur évaluateur à la Caisse nationale des allocations familiales.
M. Marchand (Daniel), directeur stratégie et prospective à l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
M. Mattera (Michel-Henri), conseiller en charge de la fonction publique hospitalière auprès du ministre de la fonction publique.
Mme Rebecq (Geneviève), maître de conférences à l'université du Sud Toulon-Var.
Mme Rubi-Cavagna (Éliette), maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de Saint-Étienne.
M. Trapeaux (Jérôme), directeur d'hôpital et référent de pôles au centre hospitalier universitaire de Grenoble.

Jury des épreuves techniques orales :

M. Davila (Michel), directeur évaluateur à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.
M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l'université Lyon-II.

Article 7

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 17 mai 2013.

Pour la ministre des affaires sociales
et de la santé et par délégation :
*Le chef de service, adjoint
au directeur de la sécurité sociale,*
F. GODINEAU

Pour le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt et par délégation :
*Le directeur adjoint des affaires financières,
sociales et logistiques,*
P. AUZARY